

Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

Liste des délibérations de la séance du

22 février 2024

Président de la séance : Bertrand COUROT (Ste Ménéhould)

Secrétaire de la séance : Nicolas LEROUGE (Braux St Rémy)

Présents : Vincent LEFEVRE (Argers), Vincent ROUVROY (Auve), Philippe GILLE (Belval en argonne), Jacques TILLOY (Berzieux), Nicolas LEROUGE (Braux St Rémy), Gérard MARCOUX (Braux Ste Cohiere), Jean NOTAT (Chatrices), Jean-Michel COLLIGNON (Dommartin Varimont), Philippe BOUCHEZ (Eclaires), Myriam RICARDE (Epense), Luc MARTINEZ (Florent en Argonne), ANTOINE BOURGUIGNON (Givry en Argonne), Sébastien DUHAL (Hans), Agnès BLANCHET (La Chapelle Felcourt), Jean-Pierre MIGNON (La Neuville Aux Bois), Dominique PATIZEL (Les Charmontois), Thierry BUSSY (Maffrécourt), Arnaud PERCHERON (Malmy), Noël VAUTARD (MINAUCOURT), Pascal ROTH (Noirlieu), Richard ROKITOWSKI (Remicourt), Patrice ROTH (Saint Mard sur le Mont), Bruno BORTOLOMIOL (Sivry Ante), Paulo CRESPO (Somme Yevre), Hubert FAYS (ST THOMAS EN ARGONNE), Rada BASTA (Ste Menehould), Claudine COLIN (Ste Menehould), Michel LONCHAMP (Ste Menehould), André LOUIS (Ste Menehould), Louise CORNU (SAINTE MENEHOULD), Bertrand COUROT (Ste Ménéhould), Sylvain DRUET (Ste Ménéhould), Marcel NOTAT (Ste Ménéhould), Annie VALLET (Ste Ménéhould), Jean-Marc VERDELET (Ste Ménéhould), Frédéric TESSIER (Ste Menehould), Gérard MONFROY (Verrières), Michel CURFS (Vienne la Ville), François MARMOTTIN (Vienne Le Château), Dominique SCHNEIDER (Vienne Le Château), Christian COYON (Ville sur Tourbe), Martine ARTOLA (Villers en Argonne), Jean-Claude NASSOY (Voilemont)

Représentés : Alain CLAUSE (Contault) représenté par Patrice ROTH (Saint Mard sur le Mont), FRANCIS LELONG (Givry en Argonne) représenté par ANTOINE BOURGUIGNON (Givry en Argonne), Patrice GEANT (Passavant en Argonne) représenté par Nicolas LEROUGE (Braux St Rémy), Aurore LECROCQ (Ste Menehould) représentée par Rada BASTA (Ste Menehould), François GOULET (Ste Ménéhould) représenté par Bertrand COUROT (Ste Ménéhould), Jean-Pierre COLINET (Ste-Ménéhould) représenté par Gérard MONFROY (Verrières)

Absents : Gilles SCHELFHOUT (Argers) suppléé par Vincent LEFEVRE (Argers), Sylvie VERT (Binarville) suppléée par Michel DUTER (Binarville), Jean-Pierre CHAPRON (Cernay en Dormois) suppléé par Véronique CHRETIEN (Cernay), Patrick CAPPY (Chaudefontaine) suppléé par Serge POIRIE (Chaudefontaine), Régis PIOT (Courtemont) suppléé par Jérémy GERMAIN (Courtémont), Maxime DAUSSEUR (Dampierre le Château) suppléé par Perine DAY (Dampierre le Château), Michel BONTEMPS (Dommartin Dampierre) suppléé par Michel SAUVAGEOT (Dommartin Dampierre), Benoît ROTH (Dommartin Varimont) suppléé par Jean-Michel COLLIGNON (Dommartin Varimont), Guillaume ACHARD-COROMPT (Elise Daucourt) suppléé par Magali HUSSON (Elise Daucourt), Maryse SEIGNIER (Fontaine en Dormois) suppléée par Geoffrey SEIGNIER (Fontaine en Dormois), Alain LEMAIRE (Gizaucourt) suppléé par Jean-François MARECHAL (Gizaucourt), Hubert ROTH (Gratreuil) suppléé par Florian SEIGNIER (Gratreuil), Laurette SAINT JUVIN (Herpont) suppléée par Bernard RENARD (Herpont), Frédéric BAUDART (La Neuville au Pont), Frédéric JACQUOT (Le Chemin) suppléé par Patrick HODIN (Le Chemin), Claude DOMMARTIN (Le Vieil Dampierre) suppléé par Didier DIENNE (Le Vieil Dampierre), Pierre LABAT (Massiges) suppléé par Valérie DUGOIS (Massiges), Denis SENARD (Minaucourt) suppléé par Noël VAUTARD (MINAUCOURT), Patrick DESINGLY (Moiremont) suppléé par Martine

CHABANIER (Moiremont), Benoît MACHINET (Rapsecourt) suppléé par Eric JACQUIER (Rapsecourt), Catherine COLLOT (Rouvroy Ripont) suppléée par Véronique PAPIRER (Rouvroy Ripont), Gauthier GUYOT (Servon Melzicourt) suppléé par Xavier VERTUYFT (Servon Melzicourt), Christian LEMERY (St Mard/Auve) suppléé par Olivier SIMON (St Mard/Auve), Daniel GOUELLE (St Thomas en Argonne) suppléé par Hubert FAYS (ST THOMAS EN ARGONNE), Sylvain GUILLAUME (Ste Menehould), Lucy MESSEHIQ (Ste Menehould), Gérard SUDRAUD (Ste Menehould), Mireille CAMUS (Ste Ménéhould), Halima SANAA (Sainte Ménéhould), Imane EL HAMRAOUI (Ste Mnéhéould), Cédric FRANCOIS (Valmy) suppléé par Claude BARTHE (Valmy), Joël BATY (Virginy) suppléé par André MARCHAND (Virginy), Daniel JANSON (Wargemoulin) suppléé par Dominique COLLINET (Wargemoulin)

Excusés : Nathalie ROSTOUCHER (Dommartin-sous-Hans) suppléée par Marc VARLET (Dommartin sous Hans), Franck ZENTNER (La Neuville au Pont), Gilles FRANCOIS (Le Chatelier) suppléé par Patrick POTIER (Le Chatelier), Fabrice BRUAUX (Somme-Bionne) suppléé par David XAVIER (Somme Bionne), Bénédicte CREMMER (Ste Menehould), Jacky FAVRE (Verrières)

Délibérations du conseil :

DOB 2024 (N° D_2024_016B)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2312-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 annexé à l'arrêté du 27 décembre 2005,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de débattre sur les orientations budgétaires préalablement au vote du budget primitif.

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- confirme que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé conformément à la législation en vigueur, chacun ayant pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

Résultat du vote : adoptée

Bertrand COUROT (Ste Ménéhould)
Président de séance

Nicolas LEROUGE (Braux St Rémy)
Secrétaire de séance